



**ACADÉMIE  
DE DIJON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Corps d'inspection**

**IA-IPR**

**Inspection d'académie - Inspection pédagogique régionale**

Affaire suivie par les IA IPR Lettres

Secrétariat :

Anne LADMIRAL-CELLARD

Tél : 03 80 44 86 96

Mél : [corpsdinspection1@ac-dijon.fr](mailto:corpsdinspection1@ac-dijon.fr)

Dijon, le 06 septembre 2021

Les IA-IPR de Lettres  
Célia ALEXANDER, Joëlle DEMEMES  
et Jérôme DESTAING

2 G rue Général Delaborde  
BP 81 921  
21019 Dijon cedex

à

Mesdames et messieurs les professeurs  
de Lettres

s/c de mesdames et messieurs les chefs d'établissement

**Objet : Lettre de rentrée en Lettres 2021-2022**

Mesdames les professeures, messieurs les professeurs,  
Chères et chers collègues,

***La lettre de rentrée des corps d'inspection, commune à toutes les disciplines, explicite les priorités nationales et académiques ; sa connaissance est nécessaire pour orienter votre pratique professionnelle et favoriser les acquis des élèves. Notre lettre de rentrée disciplinaire la complète en articulant trois finalités, bilan de l'année écoulée, actualité institutionnelle et perspectives du côté des Lettres. La circulaire de rentrée, publiée au Bulletin officiel n°25 du du 24 juin 2021, fixe le cadre général de notre action.***

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo25/MENE2119494C.htm>

Votre engagement sans faille auprès des élèves et de leurs familles est connu de tous. Le souci constant de la réussite de chacun, la solidarité entre pairs et la solidité des équipes vous ont permis de mener à bien vos missions l'an passé.

En cette rentrée, et tout au long de cette nouvelle année scolaire, en tant que professeurs de lettres, vous allez continuer à jouer un rôle majeur dans le parcours de réussite des élèves.

Comme chaque année, nous remercions tout particulièrement les professeurs qui ont accepté de prendre en charge les nombreux stagiaires accueillis dans l'académie. Cet accompagnement de terrain constitue un levier déterminant dans l'appropriation des contenus à enseigner, dans la prise en compte de la diversité des situations d'apprentissage comme dans l'acquisition progressive des gestes et des postures qui favorisent le lien entre le professeur et ses élèves.

### **A- Enjeux et priorités de la discipline**

#### **Lecture et fluence :**

S'autoriser, de la sixième à la terminale, à lire et faire lire des textes et des œuvres en classe, afin que le goût de la lecture se prolonge hors la classe.

Faire donc de la lecture une expérience, pour une appropriation personnelle réelle des textes et des œuvres, et écarter une approche techniciste comme finalité ; concevoir des séances où l'élève répond à des questions de lecture qu'il a conçues : telles sont les priorités pour le cœur de la discipline. Cette approche expérientielle de la lecture, et la notion de sujet-lecteur qu'elle suppose, fonde les programmes du collège et du lycée.

Le Rendez-vous des Lettres 2021 offre des pistes concrètes de réflexions et de mises en œuvre à ce sujet : <https://eduscol.education.fr/2750/rendez-vous-des-lettres-2021-lire-et-faire-lire-des-oeuvres-litteraires-complexes>

Pour la deuxième année, un test de fluence est proposé à tous les élèves de 6<sup>e</sup>. Ce test ne saurait dresser une photographie de l'ensemble des processus à l'œuvre en lecture chez un élève. Il propose, cependant, une situation pédagogique singulière et individualisée, à même d'aider les équipes à évaluer les automatismes en matière de décodage.

Notice et propositions de travail figurent sur la page nationale dédiée :

<https://eduscol.education.fr/evaluations-6eme>

### **Étude de la langue :**

Depuis les nouveaux programmes, la langue s'inscrit explicitement dans un enseignement continué depuis l'école jusqu'au lycée jusqu'aux épreuves anticipées de Français, avec une double dimension : un enseignement dans le cadre des activités de lecture, d'écriture et d'oral et un enseignement au cours de séances spécifiques afin de développer chez les élèves des compétences langagières et une capacité à raisonner sur la langue perçue comme un système. Ajoutons enfin qu'il est important que la progression annuelle ménage un équilibre entre l'étude et la pratique de la langue.

Une ressource pour rappel :

Grammaire du français - tome 1 - Terminologie grammaticale - Fabrice Poli, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ; Philippe Monneret, professeur des universités

<https://eduscol.education.fr/document/1872/download>

### **Langage oral :**

Le BO du 26 août définit l'épreuve du Grand oral à compter de la session 2002 du baccalauréat.

[https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?pid\\_bo=40451](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=40451)

La préparation de cette épreuve, en ce qui concerne notre discipline, doit être l'occasion de mettre en valeur le continuum qui existe entre le collège et le lycée pour le développement de l'oral. L'épreuve orale du DNB, l'expérimentation de l'éloquence en 3<sup>e</sup>, l'épreuve orale anticipée de français et celle du Grand oral doivent servir de jalons à ce parcours de formation. C'est alors que l'on pourra « faire du grand oral un levier d'égalité des chances », pour reprendre le titre du rapport de Cyril Delhay remis à Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, le 24 juin 2019.

### **L'écrit en production :**

Des productions régulières, voire quotidiennes, et variées sont au cœur des programmes du collège et du lycée. Ils invitent à ne pas s'en tenir aux écrits certificatifs et à valoriser les écrits de travail et d'appropriation.

Le Rendez-vous des Lettres 2022 sera consacré à cet enjeu.

### **L'évaluation des acquis des élèves :**

Fin juillet, arrêté, décret et note de service ont détaillé les modalités d'évaluation des candidats au baccalauréat à compter de la session 2022, notamment pour ce qui relève de la prise en compte du contrôle continu. La lettre de rentrée commune des corps d'inspection précise les liens vers ces documents cadre.

Cela fait désormais de la question des modalités d'évaluation des acquis des élèves un objet partagé par les professeurs du lycée et du collège.

Cet enjeu majeur doit permettre une évolution des pratiques d'évaluation aboutissant à un meilleur équilibre, au lycée notamment, entre évaluations diagnostique ou formative et évaluation sommative qui, par nature, ne construit pas les compétences chez les élèves.

Du côté des évaluations diagnostiques, les évaluations à l'entrée de 6<sup>ème</sup> et les tests de positionnement à l'entrée de Seconde sont ainsi reconduits :

Pour la classe de 6<sup>ème</sup> :

<https://eduscol.education.fr/evaluations-6eme>

Pour la classe de Seconde :

<https://www.education.gouv.fr/le-test-de-positionnement-en-debut-de-lycee-7454>

## B - Les programmes : actualités et nouveautés

### Pour le collège :

Programme de l'enseignement facultatif de français et culture antique en classe de 6<sup>e</sup>. BO n° 27 du 8 juillet 2021

[https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?pid\\_bo=40426](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=40426)

Reconduction de l'expérimentation d'un enseignement d'éloquence en classe de 3<sup>ème</sup>. Un rapport de l'inspection générale se propose d'en dresser un premier bilan et ouvre des pistes nombreuses.

<https://www.education.gouv.fr/suivi-de-l-experimentation-d-un-enseignement-d-eloquence-en-classe-de-troisieme-323074>

### Pour le lycée :

Programme national d'œuvres pour l'enseignement de français - années scolaires 2021-2022 et 2022-2023. Vous trouverez aussi l'ensemble des informations relatives aux programmes limitatifs à partir du lien :

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo5/MENE2036974N.htm>

Programmes et ressources en Humanités, Littérature et Philosophie :

<https://eduscol.education.fr/1711/programmes-et-ressources-en-humanites-litterature-et-philosophie-voie-g>

Programmes et ressources en Langues et Cultures de l'Antiquité :

<https://eduscol.education.fr/1696/programmes-et-ressources-en-langues-et-cultures-de-l-antiquite-voie-gt>

Programme de Culture Générale et Expression en BTS pour la session 2022 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo16/ESRS2102690N.htm>

\*\*\*\*\*

### Quelques rappels pratiques :

- Vous pouvez tout à fait légitimement nous contacter ou nous écrire, sans passer nécessairement par la voie hiérarchique, pour ce qui concerne les questions d'ordre pédagogique ou didactique, par courriel *ou* par courrier postal. Le courrier sera envoyé à l'adresse suivante : RECTORAT, bureau des IPR, 2 G rue général Delaborde, 21033 DIJON CEDEX.
- Nous demandons que chaque professeure active son adresse électronique académique, qu'il convient d'utiliser *de manière exclusive* dans le cadre de sa communication professionnelle.
- Vous pouvez également, indépendamment des messages adressés à l'un ou à l'autre d'entre nous, nous joindre collectivement sur l'adresse de messagerie spécialement créée pour vous : [jpr.lettres@ac-dijon.fr](mailto:jpr.lettres@ac-dijon.fr). Cela vise à traiter en équipe questions, suggestions et difficultés que vous pourriez avoir et à vous assurer des réponses régulières.

Nous saluons notre collègue, Mme Julia Vignes, qui a rejoint une autre académie.

Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle collègue au sein de l'inspection pédagogique régionale de lettres, Mme Joëlle Demêmes.

Un courrier vous sera adressé prochainement concernant la préparation de vos rendez-vous de carrière.

Nous vous adressons, en ce début d'année scolaire, nos salutations les plus cordiales.

Vos I.A-I.P.R.

Mme Célia ALEXANDER  
Mme Joëlle DEMEMES  
M. Jérôme DESTAING

[celia.alexander@ac-dijon.fr](mailto:celia.alexander@ac-dijon.fr)  
[joelle.dememes@ac-dijon.fr](mailto:joelle.dememes@ac-dijon.fr)  
[jerome.destaing@ac-dijon.fr](mailto:jerome.destaing@ac-dijon.fr)